



Saison 2024/2025

Procès-verbal n°5 de la Commission Sportive

Réunion du :	Jeudi 10 octobre 2024
A :	18 h 30 Maison du Football Lons le Saunier
Présidence :	M. ANGONIN Emmanuel
Présents :	MM. CLOSCAVET Theo - COMTE Pierre - FAREZ Maurice - MONNERET Jean-Pierre - NETZER Jean-Luc (Visio) - PERERA Gérard et THOMET Fabien.
Excusé :	M. JULLIARD Serge.

1. Approbation du PV N°4 par la Commission.

2. Informations générales

La Commission entame une réflexion pour les saisons à venir concernant le championnat D3 et les règlements des Coupes. L'idée de proposer une coupe ou challenge pour les équipes Loisirs/vétérans est évoquée pour la saison prochaine.

3. Courrier des clubs

- Demande de Saint Claude pour engager une équipe 3 : compte-tenu de l'avancement du championnat, la Commission ne peut accéder à cette demande. Toutefois, l'équipe pourra être intégrée pour la seconde phase.

- Par suite de la transmission du courrier du club de Moissey à la Commission des règlements afin de répondre sur un point réglementaire concernant la Coupe de l'Amitié.

La Commission Sportive rappelle que cette coupe s'appelle « Coupe de l'Amitié Seniors Masculins » étant ouverte uniquement aux joueurs masculins selon l'article 3 alinéa 2 du règlement. La Commission ne peut donc pas donner une suite favorable à la demande du club de Moissey.

- Courrier de Mont s/Vaudrey : Le club demande de pouvoir utiliser le terrain Jean Fraisier 2 pour permettre à son équipe de D1 Seniors d'évoluer sur ce stade en cas d'indisponibilité du Jean Fraisier 1 selon les conditions météorologiques. Le terrain « Jean Fraisier 1 est classé actuellement en travaux ». Après interrogation du Président de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives du Jura, la Commission Régionale des terrains et Installations Sportives a classé en date du 09.10.24 le terrain Jean Fraisier 2 en T6 (Participation de Jean-Luc NETZER en Visio à cette réunion).

La Commission Sportive ayant le souci permanent de mettre tout en œuvre pour assurer le déroulement normal de ses compétitions, autorise Mont s/Vaudrey à utiliser le Jean Fraisier 2 pour son équipe 2 seniors en cas d'indisponibilité du Jean Fraisier 1 jusqu'à la trêve hivernale.

4. Tirage de la Coupe Sport 2000/C. Mutuel - Cadrage.

La Commission procède au contrôle des équipes engagées. Un total de 49 équipes inscrites.

Afin de ramener le nombre d'équipes à 32 la Commission procède au tirage de 17 matches. 15 équipes sont exemptées. Les rencontres sont programmées les 26 et 27 octobre 2024 sur le terrain du club premier nommé.



Gevry 2 / Moissesey 1
Rahon 1 / Poligny Grimont 3
Cernans 1 / Aromas 1
Passenans 1 / Montmorot 2
Montbarrey 1 / La Joux 3
Plateau 39 2 / Haut Jura 2
Mont Noir 2 / Mouchard Arc 2
Mont sous Vaudrey 3 / Triangle D'or 3
Foucherans 2 / La Ferté
Brenne Orain 2 / St Claude 2
Molay 1 / Ravilloles Crozets 1
Beaufort 2 / Choisey 2
Macornay 2 / Grandvaux 2
Pont de Pyle 1 / Septmoncel 1
Souvans 1 / Montbarrey 2
La Ferté 2 / Petite Montagne 2
Courlaoux 2 / Chapelle Volland 1

Exempts : Angillon 1, Archelange 2, Arlay 1, Beaufort 1 (vainqueur saison 23-24), Choisey 1, Crotenay Combe D'Ain 2, Jura Nord 2, Jura Stad 2, Macornay 3, Molay 2, Plaine 39 2, Plateau 39 1, Pleure 2, Sirod 2, St Maur 1.

5. Reprogrammation des matchs en retard

Départemental 3 – Poule A : Sirod 2 – Grandvaux 2 (28.09) est reporté au 08.12.

Départemental 4 – Poule C : Mouchard/Arc 2 – Coteaux de Seille 3 (22.09) est reporté au 08.12.

6. Etablissement du calendrier des réunions

Le Président de la Commission propose de fixer la date de la prochaine réunion en tenant compte du tirage de Coupe à venir.

- Mercredi 30 octobre à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée.

Théo CLOSCAVET
Secrétaire de la séance

Emmanuel ANGININ
Président de la Commission